

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 14 avril 2010, à 10 h 25, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Richard Côté, vice-président
M. François Picard, vice-président
M. Simon Brouard
Mme Geneviève Hamelin
M. Sylvain Légaré
Mme Julie Lemieux
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Marie-Josée Savard

Assistent
également: M. Alain Marcoux, directeur général
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

CE-2010-0738 Réorganisation au Service de protection contre l'incendie - RH2010-216 (CT-RH2010-216) — (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la nouvelle structure administrative du Service de protection contre l'incendie, telle que décrite dans le document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel;
- 2° approuve l'abolition de la Division de la prévention (23200), des 4 Divisions des opérations : Opérations (peloton 1) (23600), Opérations (peloton 2) (23700), Opérations (peloton 3) (23800), Opérations (peloton 4) (23900) et de la Division formation et logistique (23500);
- 3° approuve la création de 2 divisions : la Division des opérations et la Division formation, recherche et développement;
- 4° approuve les changements d'effectifs, conformément au tableau d'effectifs joint en annexe 3 audit sommaire;
- 5° approuve l'abolition des postes suivants :

- adjoint au directeur (26972);
- chef de la Division formation et logistique (26973);
- chef de division aux opérations - peloton 1 (26974);
- chef de division aux opérations - peloton 2 (26978);
- chef de division aux opérations - peloton 3 (26983);
- chef de division aux opérations - peloton 4 (26987);
- chef de division à la prévention (24337);
- 4 postes de chef de soutien opérationnel (28792, 24355, 24356, 24357);
- 6 postes de lieutenant à la formation (20551, 20552, 20652, 20653, 20731, 20732);
- 19 postes de capitaine à la brigade (annexe 4 au sommaire décisionnel - numéros de postes);
- 57 postes de lieutenant à la brigade (annexe 5 au sommaire décisionnel - numéros de postes);
- 2 postes de capitaine à la prévention (20543 et 20621);
- 2 postes de lieutenant à la prévention (20550 et 20600);
- 19 postes de préventionniste (20544 à 20545 / 20609 / 20622 à 20624 / 21305 à 21308 / 21310 à 21313 / 21319);

6° approuve la création des postes temporaires suivants et y affecte les personnes présentement affectées sur les postes réguliers, qui ont été abolis au paragraphe précédent. Ces postes temporaires ainsi que les emplois seront abolis au fur et à mesure que leurs titulaires seront nommés à de nouveaux postes :

- adjoint au directeur (à la direction du Service);
- chef de la Division formation et logistique (à la Division formation, recherche et développement);
- chef de division aux opérations - peloton 1 (à la Division des opérations);
- chef de division aux opérations - peloton 2 (à la Division des opérations);
- chef de division aux opérations - peloton 3 (à la Division des opérations);
- chef de division aux opérations - peloton 4 (à la Division des opérations);
- chef de division à la prévention (à la direction du Service);
- 4 postes de chef au soutien opérationnel (à la Division des opérations);
- 2 postes de capitaine à la prévention (20543 et 20621) (à la direction du Service);
- 2 postes de lieutenant à la prévention (20550 et 20600) (à la direction du Service);
- 19 postes de préventionniste (à la direction du Service);

7° approuve la création des emplois et des postes suivants :

- directeur adjoint aux opérations à la Division des opérations (officier pompier);
- directeur de la Division formation, recherche et développement à la Division formation, recherche et développement (poste cadre civil);
- chef de peloton - peloton 1 (officier pompier) à la Division des opérations;
- chef de peloton - peloton 2 (officier pompier) à la Division des opérations;
- chef de peloton - peloton 3 (officier pompier) à la Division des opérations;
- chef de peloton - peloton 4 (officier pompier) à la Division des opérations;
- chef au soutien logistique aux interventions (officier pompier) à la Division des opérations;
- chef - équipe spécialisée (nautique) (officier pompier) à la Division formation, recherche et développement;
- chef - équipe spécialisée (sauvetage vertical/espace clos) (officier

- pompier) à la Division formation, recherche et développement;
- chef - équipe spécialisée (matières dangereuses) (officier pompier) à la Division formation, recherche et développement;
- 8 postes de formateur pompier (pompier syndiqué) à la Division formation, recherche et développement;
- 76 postes (officier pompier) à la Division des opérations répartis dans les 4 pelotons, soit 19 postes par peloton;
- coordonnateur communication média et éducation du public (1 poste) (officier pompier) à la Division des opérations;
- un poste fonctionnaire (nouveau poste technique) à évaluer afin d'en déterminer le classement à la Division formation, recherche et développement;
- un poste professionnel (nouveau poste) à évaluer afin d'en déterminer le classement à la Division formation, recherche et développement;

8° approuve la création des postes suivants :

- un poste de conseiller en ressources humaines (professionnel) à la Division santé et sécurité au travail du Service des ressources humaines. Ce poste sera affecté à la Division formation, recherche et développement du Service de protection contre l'incendie;
- un poste de conseiller en gestion administrative à la direction du Service;
- un poste de conseiller cadre à la Division des opérations
- un poste de préposée au secrétariat (poste fonctionnaire) à la Division des opérations;
- 3 postes de préventionniste (pompier syndiqué) à la Division des opérations;
- un poste de chargé de projets spéciaux (poste professionnel) à la direction du service;

9° approuve la création de 76 postes temporaires de chef de caserne à la Division des opérations, répartis dans les 4 pelotons, et y affecter les 19 capitaines à la brigade et les 57 lieutenants à la brigade dont les postes ont été abolis au sous-paragraphe 5°;

10° affecte messieurs Daniel Tanguay (005373), Guy-J Gosselin (005369), Stéphan Daigle (005998), Éric Steingue (029450), Dominic Côté (010741) et Éric Carmichael (005051) aux nouveaux postes de formateur pompier à la Division formation, recherche et développement, selon les conditions de travail et les salaires actuellement en vigueur pour les pompiers professionnels de Québec;

11° recommande à l'autorité compétente les modifications à l'annexe E - Échelles de traitements des conditions de travail des membres de l'Association des chefs de pompiers du Service de protection contre l'incendie conformément à l'annexe 6, toutes deux annexées au sommaire décisionnel et autorise le Service des ressources humaines à appliquer ces échelles jusqu'à l'entrée en vigueur de ces modifications;

12° autorise le Service des ressources humaines à entreprendre des discussions avec l'Association des pompiers professionnels de Québec pour la modification des conditions de travail suite à la réorganisation du Service de protection contre l'incendie;

13° approuve le transfert éventuel du personnel affecté à la prévention au Service de protection contre l'incendie dans les arrondissements lorsque les modalités de transfert auront été établies. En conséquence, les budgets équivalents devront être transférés aux arrondissements;

14° autorise le virement de fonds d'environ 418 000 \$ du poste contingent d'agglomération au budget d'opérations du Service de protection contre l'incendie;

15° approuve le transfert des postes de préventionniste, des postes temporaires de lieutenant à la prévention et de capitaine à la prévention, à la direction du Service, jusqu'à ce que le transfert dans les arrondissements et la dotation de trois nouveaux postes de préventionniste soient complétés.

À 10 h 30, la séance du comité exécutif est suspendue et reprise à 11 h 30 en présence des personnes suivantes :

Étaient présents : Monsieur le maire Régis Labeaume, président, messieurs les vice-présidents Richard Côté et François Picard, messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Simon Brouard, Geneviève Hamelin, Sylvain Légaré, Julie Lemieux, Michelle Morin-Doyle et Marie-Josée Savard.

Assistent également : mesdames et messieurs Alain Marcoux, directeur général, Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe, Gilles Noël, directeur général adjoint, Guy Renaud, directeur général adjoint, Alain Thériault, directeur général adjoint et Sylvain Ouellet, greffier.

CE-2010-0739 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le Règlement de l'agglomération sur des travaux de réparation de rues dans le cadre des travaux de modernisation du complexe Jacques-Cartier et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 553 et l'appropriation d'un montant de 125 000 \$ au fonds général de l'agglomération - Renonciation au droit d'opposition - GI2010-042 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de réparation de rues dans le cadre des travaux de modernisation du complexe Jacques-Cartier et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 553;
- 2° l'appropriation d'un montant de 125 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 553. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur du règlement.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de renoncer à son droit de s'opposer, en vertu de l'article 116.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), au *Règlement de l'agglomération sur des travaux de réparation de rues dans le cadre des travaux de modernisation du complexe Jacques-Cartier et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 553.

CE-2010-0740 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour le service de compostage des résidus organiques générés sur le territoire de l'agglomération de Québec (VQ-42561) - AP2010-198 (CT-2191778) — (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *GSI Environnement inc.*, d'un contrat pour le service de compostage des résidus organiques générés sur le territoire de l'agglomération de Québec, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42561 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 18 mars 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et 2012 par les autorités compétentes.

CE-2010-0741 Avis de motion et adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles relativement à l'examen de santé du cheval*, R.V.Q. 1542 - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les véhicules hippomobiles relativement au test démontrant l'état de santé du cheval*, R.A.V.Q. 485 - Renonciation au droit d'opposition - DG2010-041 (Ra-1528)

Madame la conseillère Michelle Morin-Doyle déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci et quitte la séance. Il est 12 h 54.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles relativement à l'examen de santé du cheval*, R.V.Q. 1542;
- 2° de renoncer à son droit de s'opposer, en vertu de l'article 116.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), au *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les véhicules hippomobiles relativement au test démontrant l'état de santé du cheval*, R.A.V.Q. 485.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les véhicules hippomobiles relativement au test démontrant l'état de santé du cheval*, R.A.V.Q. 485.

Il est enfin résolu que le comité exécutif, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement R.V.Q.1542, adopte l'ordonnance concernant la formule d'examen du cheval jointe en annexe au sommaire décisionnel, laquelle modifie l'ordonnance numéro 2.

Madame la conseillère Michelle Morin-Doyle reprend son siège. Il est 12 h 55.

CE-2010-0742 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation pour un virement de fonds de 1 300 000 \$ au poste *Contingent* - Affectation de ce montant supplémentaire au poste *Contingent* - FN2010-019 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation pour un virement de fonds de 1 300 000 \$, du budget des contributions d'employeur vers le poste *Contingent*.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser ce même virement de fonds.

CE-2010-0743 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de 2 véhicules articulés multifonctionnels neufs, à 2 modes de traction (Dossier 42517) - AP2010-160 (CT-2191499) — (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *R.P.M. Tech inc.*, le contrat en vue de l'acquisition de 2 véhicules articulés multifonctionnels, de marque RPM Tech, modèle Caméléon de l'année 2010 et la souffleuse à neige de marque S. Houle, modèle S250 ND de l'année 2010, pour un montant de 437 966,29 \$ incluant taxes, conformément à la demande de propositions 42517, en date du 16 mars 2010.

CE-2010-0744 Adjudication d'un contrat pour la collecte et le transport des résidus alimentaires - Période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2012 - Arrondissements de Beauport, de La Cité-Limoilou et des Rivières (VQ-42571) - AP2010-175 (CT-2191446) — (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *Gaudreau Environnement inc.*, le contrat en vue de la collecte et du transport des résidus alimentaires pour les Arrondissements de Beauport, de La Cité-Limoilou et des Rivières, au cours de la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2012, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42571 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 19 mars 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et 2012 par les autorités compétentes.

CE-2010-0745 Adjudication de contrats pour l'entretien sanitaire de divers bâtiments municipaux de la Ville de Québec - Période du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2014 (VQ-42186) - AP2010-188 (CT-2191494, CT-2191500, CT-2191502, CT-2191506, CT-2191520, CT-2191549) — (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats en vue de l'entretien sanitaire de divers bâtiments municipaux de la Ville de Québec, pour la période du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2014, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42186 et aux prix soumis pour chacun des lots, de la façon suivante :

- *Entretien A.F. s.e.n.c.* pour le lot 1, d'un montant de 157 807,69 \$ incluant les taxes, conformément à sa soumission, en date du 22 mars 2010;
- *José Costa (Entretien Costa)* pour le lot 2, d'un montant de 65 016 \$ incluant les taxes et pour le lot 3, d'un montant de 43 344 \$ incluant les taxes, conformément à sa soumission, en date du 22 mars 2010;
- *Entreprises de Nettoyage Marcel Labbé inc. (ML Entretien Multiservices)* pour le lot 4, d'un montant de 677 394,48 \$ incluant les taxes et pour le lot 8, d'un montant de 289 799,79 \$ incluant les taxes, conformément à sa soumission, en date du 21 mars 2010;
- *Derko ltée* pour le lot 5, d'un montant de 103 246,76 \$ incluant les taxes, conformément à sa soumission, en date du 19 mars 2010;
- *Les Services McKinnon inc.* pour le lot 6, d'un montant de 590 017,58 \$ incluant les taxes, conformément à sa soumission, en date du 19 mars 2010;
- *Services d'entretien Beaurivage* pour le lot 7, d'un montant de 52 765,36 \$ incluant les taxes et pour le lot 9, d'un montant de 300 625,32 \$ incluant les taxes, conformément à sa soumission, en date du 22 mars 2010;

sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011, 2012, 2013 et 2014 par les autorités compétentes.

CE-2010-0746 Adjudication de contrats pour la fourniture de pièces *Delco* et de divers produits d'éclairage pour véhicules (VQ-42558) - AP2010-190 (CT-AP2010-190) — (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats en vue de la fourniture de pièces *Delco* et de divers produits d'éclairage pour véhicules, au cours de la période du 27 avril 2010 au 26 avril 2013, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42558 et aux prix unitaires de leur soumission respective, en date du 23 mars 2010, de la façon suivante :

- *Distribution Mobus pièces d'autos inc.* pour le lot 1;
- *Du-So pièces d'auto inc.* pour le lot 2;

sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011, 2012 et 2013 par les autorités compétentes.

CE-2010-0747 Avis de motion et adoption du Règlement sur des travaux d'aménagement extérieur au pourtour de l'église Saint-Rodrigue de l'Arrondissement de Charlesbourg et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1667 - AT2010-023 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur des travaux d'aménagement extérieur au pourtour de l'église Saint-Rodrigue de l'Arrondissement de Charlesbourg et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1667.

CE-2010-0748 Avis de motion et adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification des activités sportives intérieures au Complexe de soccer Chauveau, R.V.Q. 1631 - A2LS2010-016 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification des activités sportives intérieures au Complexe de soccer Chauveau*, R.V.Q. 1631.

CE-2010-0749 Modification de la résolution CV-2008-0957 - Fonds pour parcs et terrains de jeux de l'Arrondissement de Charlesbourg - A4LS2010-017 (CT-A4LS2010-017) — (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de modifier la résolution CV-2008-0957, adoptée le 6 octobre 2008, relative au fonds pour parcs et terrains de jeux de l'Arrondissement de Charlesbourg, par le remplacement du montant de « 160 000 \$ » par celui de « 80 000 \$ »;
- 2° d'approprier un montant de 80 000 \$ à même le fonds pour parcs et terrains de jeux de l'Arrondissement de Charlesbourg, en vue des travaux dédiés au parc Saint-Viateur.

CE-2010-0750 Attribution de 5 odonymes - District électoral de Robert-Giffard - Arrondissement de Beauport - CU2010-038 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'attribuer, aux rue identifiées par les lettres A, B, C, D et E sur le plan-repère joint en annexe au sommaire décisionnel, les odonymes suivants :

- Rue A : *Sagouine, rue de la;*
- Rue B : *Gabriel-Lajeunesse, rue;*
- Rue C : *Cajuns, rue des;*
- Rue D : *Camille-Lefebvre, rue;*
- Rue E : *Beaubassin, rue de.*

CE-2010-0751 Acceptation d'une promesse d'achat présentée par *Fonds de placement immobilier (FPI) Cominar*, à l'égard d'un terrain vague situé dans le parc industriel Cardinal à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et de l'acceptation de l'option d'achat accordée par *Corporation financière Alpha (CFA) inc.*, à l'égard d'un terrain vague situé dans le secteur Alpha - DE2010-028 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de confirmer les termes de la résolution CV-2008-0692, acceptant une promesse d'achat présentée par *Fonds de placement immobilier (FPI) Cominar*, à l'égard d'un terrain vague situé dans le parc industriel Cardinal, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et acceptant l'option d'achat accordée par *Corporation financière Alpha (CFA) inc.*, à l'égard d'un terrain vague situé dans le secteur Alpha.

CE-2010-0752 Prolongement des rues Gabriel-Lajeunesse, de Beaubassin, Camille-Lefebvre et des Cajuns - La Seigneurie de Beauport, phases 2 et 3 - District électoral de Robert-Giffard (23) - Arrondissement de Beauport - DE2010-039 (CT-DE2010-039) — (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par *Développement B & L inc.*, qui implique notamment le prolongement des rues Gabriel-Lajeunesse et de Beaubassin, projet La Seigneurie de Beauport phase 2, sur une longueur approximative de 390 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement joint en annexe au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir entre les parties;

- 2° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par *Développement B & L inc.*, qui implique le prolongement des rues Camille–Lefebvre et des Cajuns, projet La Seigneurie de Beauport phase 3, sur une longueur approximative de 320 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement joint en annexe au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir entre les parties;
- 3° d'autoriser *Développement B & L inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre des projets mentionnés aux paragraphes 1° et 2°;
- 4° d'autoriser *Développement B & L inc.* à transmettre à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 5° d'autoriser la conclusion, avec *Développement B & L inc.*, des ententes relatives à des travaux municipaux, phases 2 et 3, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux projets d'entente joints en annexe audit sommaire;
- 6° d'accepter la cession à titre gratuit, à la Ville de Québec, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application des ententes ainsi conclues, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q., chapitre E-2 et ses amendements;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;
- 8° d'autoriser un investissement de 22 950 \$ excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville dans le cadre de la phase 2, à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente (R.V.Q. 1445).

CE-2010-0753 Avis de motion et adoption du *Règlement sur des travaux de réfection et de modernisation du complexe Jacques-Cartier et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1513 - Appropriation d'un montant de 2 923 000 \$ au fonds général de la Ville - GI2010-023 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur des travaux de réfection et de modernisation du complexe Jacques-Cartier et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1513;
 - 2° d'approprier un montant de 2 923 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le *Règlement R.V.Q. 1513*. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2010-0754 Vente du lot 2 338 687 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - GI2010-046 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la vente, à *Centre à la petite enfance La Becquée inc.*, d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 338 687 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 1 969,1 mètres carrés, pour un montant de 148 000 \$ plus les taxes, si applicables, notamment sujet à l'établissement d'une servitude en faveur de la Ville sur une partie du lot 2 338 687 du susdit cadastre, tel que montré au plan préparé par monsieur Alain Tremblay, arpenteur-géomètre, le 13 janvier 2010 sous le numéro 813 de ses minutes, le tout selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Le solde à payer est de 133 200 \$ plus les taxes, si applicables, compte tenu d'un acompte de 14 800 \$ déjà versé. À ce prix de vente s'ajoutent des frais de gestion de 650 \$, plus les taxes applicables, déjà versés lors de la signature de l'offre d'achat.

CE-2010-0755 Demande de délai additionnel jusqu'au 17 mai 2010 - Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussières, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 avril 2010 - Problématique du bruit routier en bordure de l'autoroute Laurentienne - DG2010-046 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'accorder un délai additionnel, soit jusqu'au 17 mai 2010, pour la production d'une recommandation relative à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussières, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 avril 2010, concernant la problématique du bruit routier en bordure de l'autoroute Laurentienne.

CE-2010-0756 Avis de proposition déposé par madame la conseillère Geneviève Hamelin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 avril 2010 - Demande, de la Ville de Québec au gouvernement du Canada, afin de reconduire et de bonifier le financement du programme *Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance* - LS2010-031 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Geneviève Hamelin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 avril 2010, à l'effet que la Ville de Québec demande au gouvernement du Canada de reconduire et de bonifier le financement du programme *Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance*, pour les années 2011 à 2014;
- 2° de transmettre la résolution à l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences ainsi qu'au *Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec*.

CE-2010-0757 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussières, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 avril 2010 - Demande de sanction, par le conseil de la ville, de la conduite d'un de ses membres - AJ2010-051 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussières, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 avril 2010, visant à faire sanctionner, par le conseil de la ville, la conduite d'un de ses membres.

CE-2010-0758 Avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 avril 2010 - Utilisation abusive des technologies de l'information et des télécommunications - RH2010-339 (Ra-1528)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte de l'historique du dossier présenté au sommaire décisionnel RH2010-338, suite à l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 avril 2010.

CE-2010-0759 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie - Réfection des rues Seigneuriale, Mont-Carmel, des Carrières et intercepteur d'eaux usées Val-Bélair, phases 1 et 2 (PSO2010278, PSO2010026 et PSP2010085) (VQ-42410) - AP2010-045 (CT-2191420)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Génio experts-conseils*, le contrat de services professionnels pour réaliser la conception des plans et devis préliminaires et définitifs, la surveillance des travaux en résidence, la logistique et la mise en marche des travaux construits, dans le cadre du projet *Réfection des rues Seigneuriale, Mont-Carmel, des Carrières et intercepteur d'eaux usées Val-Bélair, phases 1 et 2* (PSO2010278, PSO2010026 et PSP2010085), pour un montant de 322 596,75 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42410 et à sa soumission en date du 17 mars 2010;
- 2° autorise *Génio experts-conseils* à effectuer, pour et au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, du ministère des Transports du Québec, d'Hydro-Québec et d'autres entreprises de télécommunication et d'énergie,

dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent mandat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

CE-2010-0760 Adjudication d'un contrat pour la réfection du bassin aquatique et des locaux administratifs du centre municipal Mgr-Laval (BAT 2008-454) (VQ-41917) - Arrondissement de Beauport - AP2010-117 (CT-2191490)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction Citadelle inc.*, le contrat pour la réfection du bassin aquatique et des locaux administratifs du centre municipal Mgr-Laval de l'Arrondissement de Beauport (BAT 2008-454), pour un montant de 1 893 383,31 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-41917 et à sa soumission en date du 25 mars 2010.

CE-2010-0761 Adjudication d'un contrat pour la fourniture de lampes UV et de manchons de quartz (VQ-42480) - AP2010-174 (CT-2188948)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Atlantic Ultraviolet Corporation*, le contrat pour la fourniture de lampes UV et de manchons de quartz, à compter de la date d'adjudication du contrat jusqu'au 31 décembre 2011, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42480 et selon les prix unitaires de sa soumission en date du 15 mars 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget 2011 par les autorités compétentes.

CE-2010-0762 Adjudication d'un contrat pour la construction du stationnement Thomas-Baillairgé - Aménagements extérieurs (PAM2009189) (VQ-42387) - Arrondissement de Charlesbourg - AP2010-180 (CT-2191599)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Excavation Jos Pelletier (2007) inc.*, le contrat pour la construction du stationnement Thomas-Baillairgé - Aménagements extérieurs (PAM2009189), dans l'Arrondissement de Charlesbourg, pour un montant de 217 140,06 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42387 et à sa soumission en date du 24 mars 2010.

CE-2010-0763 Adjudication d'un contrat de restauration de sentiers pédestres et naturalisation - Phase II - Parc de l'Escarpement, (VQ-42445) - Arrondissement des Rivières - AP2010-184 (CT-2189750)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Entreprises Paradis Paysagistes inc.*, le contrat de restauration de sentiers pédestres et naturalisation - Phase II - Parc de l'Escarpement, dans l'Arrondissement des Rivières, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42445 et selon les prix unitaires de sa soumission en date du 25 mars 2010.

CE-2010-0764 Adjudication d'un contrat pour la réfection des infrastructures 2010, lot 2, réfection du boulevard Louis-XIV (PSO2010015) (VQ-42344)- Arrondissement des Rivières - AP2010-191 (CT-2191531)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Henri Labbé & fils inc.*, le contrat pour la réfection des infrastructures 2010, lot 2, réfection du boulevard Louis-XIV (PSO2010015), dans l'Arrondissement des Rivières, pour un montant de 3 168 504,98 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42344 et à sa soumission en date du 24 mars 2010.

CE-2010-0765 Prolongation d'un contrat pour des travaux d'extermination sur tout le territoire de la ville de Québec, jusqu'au 16 avril 2011 (VQ-40023) - AP2010-195 (CT-AP2010-195)

Il est résolu que le comité exécutif approuve la prolongation du contrat en vue des travaux d'extermination sur tout le territoire de la ville de Québec, jusqu'au 16 avril 2011, à *Exterminateurs du Québec inc.*, selon les conditions prévues au devis et les tarifs horaires de sa soumission en date du 28 mars 2008, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget 2011 par les autorités compétentes.

CE-2010-0766 Adjudication d'un contrat pour le transfert de 50 000 m³ d'eau potable, lot 5 (PSP2010100) (VQ-42165) - Arrondissement de La Cité-Limoilou - AP2010-197 (CT-2191628)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Entreprises P.E.B. ltée*, le contrat pour le transfert de 50 000 m³ d'eau potable, lot 5 (PSP2010100) dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour un montant de 6 381 335,75 \$

incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42165 et à sa soumission en date du 18 mars 2010.

CE-2010-0767 Modification à une demande de permis portant le numéro 20090323-038 soumise pour la réalisation de divers travaux de rénovations extérieures au 1405, côte des Érables et dont le permis (20091-06170) a été émis - Arrondissement des Rivières - AT2010-047

Considérant que les interventions proposées ainsi modifiées seraient, au même titre que la proposition originale, de nature à améliorer sensiblement les qualités architecturales de la maison visée et à soutenir ainsi le caractère patrimonial de ce secteur;

il est résolu que le comité exécutif approuve la modification à la demande de permis portant le numéro 20090323-038, visant à remplacer le revêtement actuel du bâtiment principal sis au 1405, côte des Érables, par un nouveau revêtement de planches de bois horizontales de type « à gorge » peintes.

CE-2010-0768 Approbation du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'utilisation temporaire des lots numéros 1 478 623 et 1 478 625 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 11, aux fins de la délivrance du certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (Règlement 207 et ses amendements) - AT2010-048

Il est résolu que le comité exécutif approuve le *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de La Cité - Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'utilisation temporaire des lots numéros 1 478 623 et 1 478 625 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 11*, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (Règlement numéro 207 et ses amendements).

CE-2010-0769 Subvention à la Corporation des loisirs Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel/volet Diffusion du patrimoine - CU2010-031 (CT-CU2010-031)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 10 000 \$ (5 000 \$ Ville et 5 000 \$ MCCCCF) à la *Corporation des loisirs Notre-Dame-de-Grâce*, en accord avec l'action 3.9.2 (Aide aux projets en patrimoine) de l'Entente sur le développement culturel/volet Diffusion du patrimoine, pour l'année 2009, intervenue avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

CE-2010-0770 Subventions à plusieurs organismes dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel / volet diffusion du patrimoine - Programme d'aide au patrimoine religieux (part de la Ville 40 000 \$ / part du MCCCCF 40 000 \$) - CU2010-033 (CT-CU2010-033)

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant 80 000 \$ aux organismes suivants, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Québec intervenue avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec :

- Cathédrale Holy Trinity : 12 000 \$;
- Fabrique Notre-Dame de Québec : 13 000 \$;
- Fabrique Notre-Dame-de-Saint-Roch : 11 500 \$;
- Fabrique Saint-Charles-Borromée : 10 750 \$;
- Fabrique Saint-Charles-Garnier : 6 000 \$;
- Fabrique Saint-Jean-Baptiste : 12 000 \$;
- Fabrique St-Patrick : 6 750 \$;
- Missionnaires Notre-Dame des Jésuites : 8 000 \$.

CE-2010-0771 Participation de monsieur Éric Langlois au congrès de l'« American Public Works Association », du 15 au 18 août 2010 - TP2010-015 (CT-TP2010-015)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de monsieur Éric Langlois, ingénieur au Service des travaux publics, au congrès international de l'« American Public Works Association », qui aura lieu du 15 au 18 août 2010 à Boston, Massachusetts;
- 2° le remboursement des dépenses engagées par monsieur Éric Langlois, soit une somme d'environ 2 900 \$, comprenant les frais d'inscription au congrès, de déplacement et de séjour, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2010-0772 Virement de fonds du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement de la Direction générale - RH2010-198 (CT-RH2010-198)

Il est résolu que le comité exécutif autorise un virement de fonds de 80 000 \$ du poste contingent de proximité au budget de fonctionnement de la Direction générale, réparti comme suit :

- contingent d'agglomération : 40 480 \$;
- contingent de proximité : 39 520 \$.

CE-2010-0773 Nomination de monsieur Alain Bérubé (ID. 012546) à l'emploi de contremaître - aqueduc, égout et voirie (structure allégée) à la Division des travaux publics de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou - RH2010-263 (CT-RH2010-263)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Alain Bérubé (ID. 012546), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de contremaître - aqueduc, égout et voirie (structure allégée), classe 6 (poste no 24604), à la Division des travaux publics de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, avec effet le 11 avril 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2010-0774 Abolition d'un poste de technicien en documentation à la Division de la gestion des documents et des archives du Service du greffe et des archives et promotion de madame Ginette Tremblay (ID. 011170) à l'emploi de technicienne à la recherche à la Division de la gestion des documents et des archives du Service du greffe et des archives - RH2010-272 (CT-RH2010-272)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de technicien en documentation, classe 4, à la Division de la gestion des documents et des archives du Service du greffe et des archives (poste no 25648);
- 2° autorise la promotion de madame Ginette Tremblay (ID. 011170), employée permanente, à l'emploi de technicienne à la recherche, classe 5 (poste no 26233), à la Division de la gestion des documents et des archives du Service du greffe et des archives, avec effet prévu le 18 avril 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2010-0775 Retraite de monsieur Alain Tremblay (ID. 011227), contremaître à la Division santé et sécurité au travail du Service des ressources humaines, le 1^{er} mai 2010 - RH2010-279

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Alain Tremblay (ID. 011227), contremaître à la Division santé et sécurité au travail du Service des ressources humaines, le 1^{er} mai 2010.

CE-2010-0776 Retraite de monsieur Pierre Lemieux (ID. 052817), conseiller-cadre au Service des technologies de l'information et des télécommunications, le 1^{er} mai 2010 - RH2010-280

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Pierre Lemieux (ID. 052817), conseiller-cadre au Service des technologies de l'information et des télécommunications, le 1^{er} mai 2010.

CE-2010-0777 Prise d'acte du *Projet de politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes et mandat de consultation publique* - RI2010-016

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° prenne acte du *Projet de politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes*;
 - 2° autorise la tenue d'une consultation publique sur ledit projet;
 - 3° autorise les dépenses, pour une somme maximale de 9 500 \$, pour la location d'une salle, des équipements, des annonces publicitaires et autres services professionnels relatifs au bon déroulement de ce forum de consultation.
-

CE-2010-0778 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 31 mars et 7 avril 2010

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 31 mars et 7 avril 2010, tel qu'ils ont été rédigés.

CE-2010-0779 Nomination de monsieur François Legaré (ID. 073114) à l'emploi de directeur de Section de la gestion des programmes de la Division foresterie urbaine et horticulture du Service de l'environnement - RH2010-286 (CT-RH2010-286)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur François Legaré (ID. 073114), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de directeur de Section de la gestion des programmes (poste no 27269), à la Division foresterie urbaine et horticulture du Service de l'environnement, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 13 h 50

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/mc/mcr/lh